



Réserve Naturelle Régionale
LAC DE MALAGUET



L'année 2024

*Voici un condensé des dernières infos de la RNR du Lac de Malaguet.
Nous vous souhaitons une bonne lecture ! Et à bientôt au lac !*

Animations scolaires et grand public

Les élèves du **lycée de Brioude-Bonnefont** sont venus sur la réserve le 3 avril. Après une matinée de découverte du lieu, ils ont participé à la réouverture d'une parcelle de pâturage. Les genêts coupés ont été réutilisés sur place pour remplir la haie sèche bordant le sentier.

Deux **balades accompagnées** ont été proposées : « le lac au crépuscule » le 26 juillet et « l'appel des libellules » le 16 août. Une trentaine de personnes ont ainsi pu découvrir la réserve avec un animateur nature.

Le 13 juillet, vous avez pu retrouver cet animateur nature et l'écogarde sur le **stand de la Réserve** qui a été aménagé au début du sentier. Matériel d'observation, photos, et plans ont permis de nombreux échanges avec les promeneurs du jour.



Ecogarde et fréquentation de la réserve

Avez-vous croisé **Antoine** cet été ? Pour la deuxième année, le syndicat mixte a recruté un écogarde pour une mission de sensibilisation du public de mi-mai à fin septembre. Il a échangé avec les visiteurs afin de mieux connaître le public fréquentant la réserve naturelle.

Au total, ce sont près de **5 000 personnes** qui sont venues faire le tour du lac durant l'été, pour majorité des **altiligériens** et, pour la moitié d'entre eux, c'était une première visite. On constate une légère baisse de la fréquentation, certainement liée à la météo.

L'Office Français de la Biodiversité a aussi réalisé quelques tournées de surveillance afin de veiller au respect de la réglementation de la réserve : chiens tenus en laisse, zone de quiétude, pas de feux etc.

Entretien du sentier et des aménagements

Chaque année, l'association d'insertion **DETOURS** réalise l'entretien du sentier de la libellule : coupe des arbres tombés sur le chemin suite aux coups de vent, réparation des chicanes pour piétons et des plateformes, vérification des clôtures des parcs de pâturage et débroussaillage du cheminement.

Une **haie** a été plantée sur le sectional de Varennes, dans un secteur très humide du sentier. L'été, elle a été protégée des chevaux par un filet et une clôture.



La vidange du lac

Cet automne 2024, le lac de Malaguet a été vidangé afin de renouveler l'eau et de gérer le stock de poissons. Le niveau d'eau a commencé à baisser à la fin de l'été pour atteindre son point le plus bas début novembre. Depuis, l'eau remonte et le lac devrait retrouver son niveau habituel au printemps 2025.

Cette mise hors d'eau des berges a permis l'observation des fameux petits gazons amphibies protégés qui ont motivé le classement en Réserve naturelle régionale.

Peut-être avez-vous remarqué la piste en pouzzolane présente au fond du lac ? Elle a été créée en 1983 pour stocker et asperger du bois suite à une tempête (photo N°1). Depuis, elle est toujours en place et n'est visible que lors des vidanges (la dernière était en 2018). Le Conservatoire Botanique National du Massif-Central a réalisé plusieurs relevés afin de vérifier que ce substrat non naturel ne bloquait pas le développement des gazons. En conclusion : des gazons poussent sur la piste, il ne sera donc pas nécessaire de la retirer (photo N°2).

Photo N°1



Photo N°2



La vie de la réserve naturelle

Chaque réserve naturelle dispose d'un plan de gestion, c'est un document qui présente un diagnostic du lieu (patrimoine naturel, activités, usages) et qui planifie les actions à mener sur plusieurs années. La RNR du lac de Malaguet a désormais son **nouveau plan de gestion pour la période 2024 à 2033**. Ce programme a été validé par différentes instances : par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel et par la Région AuRA (autorité pour les réserves).

Ce programme sera prochainement mis en ligne sur le site de la réserve :
<https://www.reservenaturellemalaguet.fr/>.

Comme tous les ans, le **comité consultatif** (regroupant les maires, les propriétaires, les partenaires techniques et associations, la Région) s'est réuni afin d'échanger sur la vie de la réserve. La réunion a eu lieu dans la salle polyvalente de la mairie de Monlet le 11 décembre 2024 et a permis à tous les présents de faire le bilan de l'année et d'avoir un aperçu sur ce qui est prévu en 2025.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par
l'Union européenne

© P-A. COUMES